



LETTRE DE POLITIQUE DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

LPE N° 010-capec-sngrc/13

<u>Date de publication</u> : Février 2013

COMMENT MENER EFFICACEMENT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION POUR ACCROÎTRE LA CONTRIBUTION DES PAUVRES A LA REDUCTION DE LA PAUVRETE DANS L'UEMOA?

M. YOHOU D. Hermann, Chercheur Associé-CAPEC

1. INTRODUCTION

La corruption reste un frein à l'accélération de la croissance et de la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. La littérature économique montre en effet qu'elle détériore une bonne composition des dépenses en capital humain et leur productivité. En dépit des politiques sociales volontaristes et des réformes de lutte contre la corruption durant

ces deux dernières décennies, les pays de l'UEMOA éprouvent encore des difficultés à dégager une croissance annuelle suffisante estimée à au moins 7% pour impulser un développement humain durable conséquent (BCEAO, 2009).

Ainsi, cette étude vise à examiner l'impact du contrôle de la corruption sur la sensibilité de

l'IDH par rapport à la croissance par le biais notamment de la qualité des dépenses en capital humain dans l'UEMOA. Elle propose un mécanisme explicatif de cet impact ainsi que des recommandations de politiques pour accroître l'efficacité de la lutte contre la corruption. En raison de la disponibilité des données, l'étude se limite aux dépenses de santé.

2. COMMENT LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION PEUT-ELLE AFFECTER LA PAUVRETE?

Deux principaux courants économiques analysent comment la corruption promeut la pauvreté (voir Yohou, 2013 pour une analyse plus détaillée). Le « modèle économique » suppose que cela se fait en nuisant à la croissance économique à travers un faible investissement, une faible qualité de l'infrastructure publique, une baisse des taxes, une distorsion du

talent du public vers la recherche de rente et par une mauvaise composition des dépenses publiques ainsi qu'en créant des inégalités dans l'économie par un mauvais ciblage des programmes sociaux, la formation du capital humain, des inégalités d'éducation et une incertitude dans l'accumulation factorielle. Le « modèle de gouvernance », quant à lui, révèle

que la corruption crée la pauvreté en affectant les déterminants de la bonne gouvernance. Elle détériore la démocratie et la gouvernance en fragilisant les institutions politiques, la participation des populations et en retardant le développement économique nécessaire au renforcement de la démocratie.

> Cette lettre de Politique Economique est Publiée dans le Cadre de la Convention CAPEC-SNGRC 2012-2013.

PAGE 2 LETTRE DE POLITIQUE DE LUTTE

La corruption accroît aussi l'intensification des programmes intensifs en capital au détriment de services publics et d'infrastructures d'éducation, de soins santé de bonne qualité. Ainsi, lutter contre la corruption peut créer un cercle vertueux de croissance économique, de réduction de la pauvreté et de développement.

Dans cette étude, nous avons mis l'accent sur la possibilité d'augmenter la contribution d'une croissance bénéfique aux pauvres et construite par eux à travers une amélioration de la qualité des services publics de renforcement du capital humain.

CORRUPTION, QUALITE DES DEPENSES DE SANTE ET CROISSANCE PRO PAUVRE DANS L'UEMOA

L'analyse de la dynamique du degré d'efficience des dépenses de santé, de la croissance économique par tête, de l'IDH et du contrôle de la corruption révèle que ces variables ont connu une évolution erratique et dans le même sens quoique les variations du degré d'efficience des dépenses de santé soient relativement plus prononcées. Les résultats des estimations montrent plus formellement que lorsque la corruption n'est pas contrôlée et que le gouvernement n'améliore pas la productivité des

dépenses de santé, le taux de croissance par tête affecte négativement et significativement l'Indice de Développement Humain (IDH) de l'ordre de 0,01 point pour un 1 point de croissance économique supplémentaire. En revanche, cet effet diminue quoique faiblement lorsque l'on contrôle la corruption (-0,0098%). De façon directe, l'efficacité des dépenses accroît l'IDH de 0,05% environ pour une variation additionnelle de 1%.

En clair, le faible niveau d'efficacité induite par une mauvaise qualité du contrôle de la corruption ne favorise pas le capital humain des pauvres et par suite leur contribution à la formation de la croissance et du bien-être dans les pays de l'UEMOA. Le niveau d'efficacité estimé a été de l'ordre de l'ordre de 0,58 sur 1 contre -0,64 sur 2,5 pour la qualité du contrôle de la corruption. Il faut donc des mesures fortes pour inverser ces tendances défavorables.

4. RECOMMANDATIONS DE POLITIQUES

Les mesures à préconiser ne sauraient se limiter au seul secteur des ressources publiques allouées au renforcement du capital humain en raison du caractère multidimensionnel de la corruption. La mise en place d'une institution indépendante ou une agence de lutte contre la corruption dont l'objectif exclusif est de lutter contre la corruption spécialement dans l'utilisation des fonds alloués est cruciale. Pour assurer son indépendance et accroître son efficacité, cette institution devra être juridiquement bien établie et financièrement indépendante des aléas ou des changements politiques. A cet effet, il y a lieu de vulgariser et de renforcer l'indépendance et les capacités des structures de lutte contre la corruption dans l'UEMOA telles que le Secrétariat à la gouvernance, l'Agence Nationale de Régulation des Marchés Publics en Côte d'Ivoire en inscrivant leur indépendance dans la législation. La présence d'une institution indépendante offre l'avantage, entre autres, d'une plus grande transparence dans l'évaluation des progrès et des échecs, d'actions promptes bien orientées

sur un nombre limité de priorités, de revêtir une plus grande crédibilité aux yeux du public. Atteindre ces objectifs suppose que l'on ait identifié clairement en amont et en aval les différents aspects de la corruption, ses manifestations, les secteurs ou les protagonistes impliqués. En d'autres termes, il faut évaluer la nature et l'étendue des causes et des facteurs qui contribuent à entretenir le fléau à travers des enquêtes de terrain et des analyses rigoureuses et plus larges dans l'ensemble de l'économie.

Cela a l'avantage de disposer d'indicateurs de mesure quantitatifs et qualitatifs fiables des efforts engagés. Toutefois, l'on devra veiller à ce que ces enquêtes et analyses ne soient pas contrôlées par des groupes d'intérêt pour minimiser au maximum les biais et en assurer une fiabilité maximale. En outre, une méthode efficace de dissuader les actes de corruption au niveau des ressources sociales consiste à opérer des contrôles et audits réguliers et inopinés sur les projets et programmes financés par des structures suffisamment indépendantes pour s'en assurer la fiabilité et une bonne qualité. Ces audits et contrôles devraient vérifier la conformité de l'ensemble des choix d'allocation et d'exécution des ressources effectués en synergie avec les objectifs à atteindre, ce qui nécessite également la définition de critères de performance liés à la transparence, à la couverture et à la qualité de la prestation du service offert, de codes de conduite et de gestion clairs et cohérents qui situent le degré de responsabilité à chaque niveau d'exécution des dépenses. Une approche de Gestion Axée sur les Résultats prévoyant des sanctions à chaque stade d'exécution et effectivement mises en œuvre lorsque les résultats ne sont pas atteints serait donc louable.

Par ailleurs, l'approfondisse-

ment institutionnel constitue l'un des éléments clés d'une lutte efficace contre la corruption. Des réformes et un renforcement des institutions nationales qui garantissent la transparence, la responsabilité et surtout l'équité créent une crédibilité des actions de lutte contre la corruption. Elles devraient, pour ce faire, se baser sur les caractéristiques propres à chaque pays et promouvoir effectivement l'intérêt public par l'adoption des loi-anti corruption bien détaillées. La réforme des systèmes judiciaire et administratif s'avère à cet égard très importante. D'une part, elle doit veiller à développer et à renforcer la compétence, le professionnalisme et l'intégrité des juges notamment par des échanges d'expériences nationales comme internationales. D'autre part, promouvoir le mérite et l'élévation de conscience. Le mérite pourra prendre la forme d'un prix national d'agent modèle et de valorisation professionnelle (et/ou salariale). L'élévation de conscience devra être soutenue par des actions conjointes entre le gouvernement, les entités religieuses, la chefferie coutumière et la société civile dans son ensemble ainsi que les partenaires techniques quand les campagnes de sensibilisation devraient mettre en évidence le caractère pervers, pernicieux de la corruption.

Mais la réussite de cette moralisation de la vie publique dépend fortement du leadership et de l'éthique des différents responsables notamment du gouvernement. Le soutien politique effectif est impératif pour la conduite et la mise en œuvre effective des réformes, il doit dépasser le stade des engagements par des mesures concrètes comme les sanctions au plus haut niveau. Ceci implique des dirigeants suffisamment mus d'un courage politique et d'une vision de long terme. Objectivement, cet idéal peut être atteint si la population se départit des « petits pots-de-vin » électoraux et sanctionner tant que ses besoins n'ont pas été pris en compte ou satisfaits. Il faut créer un système efficace de dénonciation des faits de corruption et de protection des dénonciateurs. La lutte contre la corruption n'est donc pas une chose aisée. Mais à cœur vaillant rien n'est impossible, dit-on. Il s'agit de savoir ce que l'on peut, doit faire, faire pour valoir ce que l'on veut : assurer un développement humain plus harmonieux.

BIBLIOGRAPHIE

BCEAO(2009). Rapport annuel 2009.

in Human Capital and Pro poor Growth in WAEMU Countries.

Yohou (2013), « Control of corrup-

CAPEC. Février.

tion, Efficiency of Public Spending

Adresse SNGRC: 27 BP 274 Abidjan 27 Tél: 22 40 50 36 Fax: 22 41 01 67

Adresse CAPEC : 08 BP 1295 ABIDJAN 08 Tél. : 22 44 41 24

Fax: 22 48 51 68 E.mail: capec@afnet.net Situation géographique :

Boulevard Latrille, près du Lycée Classique d'Abidjan



Ceci est une publication de la CAPEC et du SNGRC Maquette : CAPEC-SNGRC Impression : Reprographie du CIRES

Les points de vues soutenus dans cette lettre ne peuvent être attribués au Comité de Pilotage, à la Direction et aux bailleurs de fonds de la Cellule, ni aux Responsables du SNGRC, mais à leurs seuls auteurs.

> Dr AHOURE Alban Al. E. Directeur p. i. de la CAPEC